

ciens, géologues et hommes de sciences dans une spécialité scientifique ou une autre, mais nous constatons que ce sont des gens sans formation générale. Comment traiteriez-vous cette situation?

Je suis absolument stupéfait de rencontrer des personnes qui sont très au courant de leur spécialité mais qui ne connaissent strictement rien lorsque vous leur parlez de littérature, d'art ou de poésie. Dans leur spécialité ils sont hautement qualifiés, mais lorsqu'ils sortent d'une université avec un diplôme ils ne sont qualifiés que dans leur spécialité.

M. CORRY: Monsieur Crerar vous tenez à me poser toutes les questions difficiles. Je pense que la première réponse est qu'une université peut, et je pense que toutes nos universités le font, offrir à nos jeunes la possibilité de s'instruire au sens où vous et moi entendons le mot «instruction» et de la manière dont nous aimerions les voir s'instruire. Mais nous ne pouvons les y obliger. Le profit qu'ils tirent de cette possibilité dépend d'eux. Je suis certain qu'on peut trouver bien des gens qui sont sortis de l'université dotés d'une formation aussi étreiquée que celle que vous avez constatée. Je dirais que c'est un fait très marqué depuis cinquante ans, mais il s'est produit un changement très important. C'est vrai du moins pour l'université Queen's, et je pense que c'est vrai pour les autres également. On a reconnu récemment qu'une spécialisation très poussée ou une connaissance très approfondie n'est pas très utile de nos jours à moins que les gens ne possèdent aussi les connaissances générales dont vous parlez. Cela se constate de toutes sortes de façons. Les jeunes s'intéressent maintenant bien plus à des questions plus vastes de religion, de philosophie et d'art qu'ils ne le faisaient lorsque j'étais étudiant. De plus les spécialités se transforment en ce sens que vous ne pouvez plus, par exemple traiter la physique et la chimie comme des matières distinctes. Les questions qui prennent le plus d'importance dans ces matières se rejoignent sur un terrain commun. C'est ce qui est en train de se produire en biologie par rapport tant à la physique qu'à la chimie, et j'ai constaté, à ma stupéfaction, que le doyen de la Faculté de médecine de l'Université Queen's, lorsqu'il a appris que nous allions faire des recherches spéciales avancées de mécanique pour la Compagnie de téléphone Bell, a dit «C'est magnifique, cela va aider à donner de l'entrain à notre département de physiologie.» Il lui a fallu une heure pour m'expliquer la relation entre la physiologie et l'électronique. Pour moi il est clair que les points qui se développent convergent. J'ai grand espoir que nous sommes sortis de l'époque où l'on estimait qu'une étroite spécialisation était l'objectif le plus élevé de l'enseignement, et tout le monde en arrive à s'apercevoir que nous devons élargir l'enseignement que nous donnons.

Le sénateur CRERAR: Je pense qu'il nous faut conclure de ce que vous dites que l'association, lorsqu'elle sera constituée en corporation et qu'elle se mettra à l'œuvre, s'occupera un peu de ces questions que nous avons évoquées. Je pense que c'est très bien ainsi et je suis sans réserve en faveur de votre association.

Le PRÉSIDENT: Vous allez donc voter en faveur du bill?

Le sénateur CRERAR: Oui, pour être logique avec moi-même.

Le sénateur BOUFFARD: Il y a une question que je voudrais poser. Dans beaucoup de provinces, dont le Québec, un jeune homme qui se prépare au barreau suit des cours à l'université mais cet enseignement est préparé par l'association du barreau. A la fin du cours, l'étudiant doit passer les examens universitaires, mais il doit aussi subir un autre examen avant de pouvoir être admis au barreau. Cela se produit également pour d'autres professions.

J'aimerais savoir si l'on envisage d'étudier les possibilités d'éviter le double examen. A-t-on examiné la possibilité d'amener les professions juridiques et les autres professions à convenir avec les universités que l'étudiant